

Falaise

Les six écoles fusionneront bien à la rentrée 2017

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mercredi 15 février 2017

633 mots



Falaise va passer de six à deux écoles à la rentrée 2017. Envisagée depuis mi-janvier pour éviter des fermetures de classes, la nouvelle organisation se précise.

Entretien

Patrick Barthe, maire adjoint aux affaires scolaires

Comment seront organisées les écoles à la rentrée ?

Elles seront regroupées en deux pôles. Le premier, nommé, pour l'heure, « pôle de la Crosse », regroupera l'école élémentaire de La Crosse et les écoles maternelles Charlotte-Herpin et Fontaine-Couverte.

Le second, le « pôle Bodereau », regroupera l'école élémentaire Bodereau, et les écoles maternelles Camp-Ferme et Foch.

Pourquoi en est-on arrivé là ?

La signature de cette convention était discutée depuis mi-janvier avec la direction académique pour réduire les fermetures de classe. Grâce à la mise en place des deux pôles, la classe de la Crosse (menacée de fermeture à la rentrée 2017), va être maintenue.

Malheureusement, celle de Charlotte-Herpin ferme comme prévu. Cette convention de trois ans va permettre de mieux gérer les effectifs.

Les effectifs continuent de baisser ?

Ils sont en chute à Falaise. Nous avons perdu plus de 100 élèves en quatre ans. Rien que 30 cette année. Nous ne pouvons pas jouer sur la baisse nationale de la natalité. Mais nous souhaitons stopper l'hémorragie des postes dans nos écoles.

Quels sont les avantages de cette fusion ?

Premièrement, elle nous permet de conserver chacune des écoles. Que les parents se rassurent, aucune ne va fermer. Chaque école deviendra une « unité », dont le terme reste à trouver, rattachée à l'un des deux pôles.

Deuxièmement, nous avons une garantie du maintien de tous les postes, sauf en cas de diminution significative des effectifs.

Enfin, la gestion des écoles ne sera plus assurée que par deux directeurs totalement déchargés pour cette fonction, donc plus disponibles.

Et les inconvénients ?

Il y en a mais ils sont plus administratifs. Certains directeurs actuels perdent leur titre de directeur et l'indemnité qui va avec.

Que vont devenir les directeurs actuels ?

Plusieurs directeurs perdront leur fonction de chef d'établissement, mais pourra conserver leur poste d'enseignant et leur ancienneté. Le fait de pouvoir garder leurs postes à Falaise inquiétait beaucoup les directeurs.

C'était un point primordial pour la Ville dans notre négociation avec la direction académique. Chaque pôle sera dirigé par un directeur, dédié à 100 % à cette fonction, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Selon les prévisions, chacun aura en charge quinze classes au total, à la rentrée de septembre. Le nom de ces deux directeurs est toujours en discussion.

Qu'est-ce que la fusion change pour les familles ?

Pas grand-chose. Pour ne pas perturber les parents, nous gardons pour l'instant le nom des écoles actuelles. La sectorisation ne bouge pas. À la suite des inscriptions, les enfants seront affectés sur un site en fonction de leur lieu de résidence.

Les cas dérogatoires seront étudiés comme les années passées. Une organisation reste à définir pour les futurs directeurs, avec des temps de présence dans chacun des sites, pour qu'ils puissent rencontrer les parents.

Que se passera-t-il après le gel de trois ans ?

Nous avons trois ans pour bien organiser ce nouveau type de gestion des écoles. Cela permettra de préparer l'avenir, et de voir si de nouvelles organisations sont nécessaires... Pour l'instant, nous sommes dans l'immédiat.

Fanette BON.